

Contact

Novelas asbl / Van Puyvelde Stephan
+32 (0) 496 86 75 89
novelasasbl@hotmail.com
Rue des Confédérés 89
B- 1000 Bruxelles

21 Mars 2011
BCE 877.214.451

Concours « Illu Théâtre »

Fiche d'inscription :

A dactylographier ou à compléter en lettres capitales.

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

ADRESSE :

TEL/GSM :

E-mail :

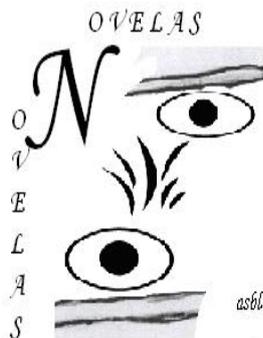
Nationalité :

Auteur du dessin intitulé :

L'auteur certifie disposer des droits légitimes sur l'œuvre créée (sans dol, plagiat, contrat préalable) et affirme avoir pris connaissance des conditions générales du concours.

Date et signature

Réservé aux membres du jury : N° d'identification



Contact

Novelas asbl / Van Puyvelde Stephan
+32 (0) 496 86 75 89
novelasasbl@hotmail.com
Rue des Confédérés 89
B-1000 Bruxelles

21 Mars 2011
BCE 877.214.451

CG P1/3

Concours « Illu Théâtre »

Conditions générales :

Article 1

Le concours « Illu Théâtre » débute le 1 avril et se termine le 31 mai 2011, est organisé par Novelas asbl, BCE 877.214.451, Rue des Confédérés 89 B-1000 Bruxelles.
La personne de contact est son Président, Van Puyvelde Stephan.

Article 2

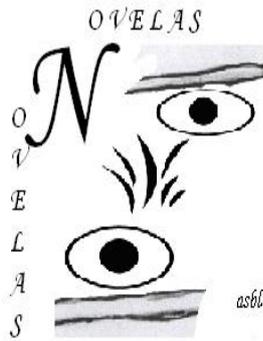
Pour participer, chaque candidat doit être majeur à la date du 21 mars 2011 et renvoyer sa fiche d'inscription et son illustration en format A4 avant le 31 mai 2011, cachet de la poste faisant foi au siège social de l'asbl. Il doit également envoyer par mail à novelasasbl@hotmail.com une version électronique en « jpg » de son illustration en une résolution moyenne (100 dpi).

Chaque candidat ne peut envoyer qu'une seule illustration. Aucune illustration ne sera retournée au candidat.

Article 3

L'auteur certifie disposer des droits légitimes sur l'œuvre créée (sans dol, plagiat, contrat préalable). L'illustration, c'est-à-dire dessin, peinture, photographie, doit être originale et en relation avec le thème du recueil. Elle peut être en couleur ou en noir et blanc. Toutes les techniques d'illustration sont autorisées.

L'illustration sera essentiellement évaluée sur base du ressenti de chaque membre du jury, de son utilisation en tant que couverture et accessoirement sur sa technicité.



Contact

Novelas asbl / Van Puyvelde Stephan
+32 (0) 496 86 75 89
novelasasbl@hotmail.com
Rue des Confédérés 89
B-1000 Bruxelles

21 Mars 2011
BCE 877.214.451

CG P2/3

Concours « Illu Théâtre »

Article 4

Le jury est composé de cinq auteurs du recueil. Les décisions du jury sont sans appel.

- Stephan Van Puyvelde, Président
- Anna Ribeire
- Jacqueline Dumas
- Isabelle Bielecki
- Yves Caldor

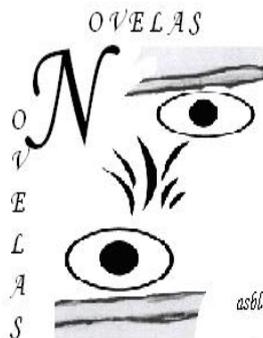
Article 5

Pour le gagnant du concours, il est prévu :

- L'illustration gagnante sera reprise pour la couverture du recueil (selon l'article 6 des conditions générales).
- La somme de 50 euros.
- 2 exemplaires du recueil.
- Une inscription gratuite à l'asbl pour l'année 2012 (+ solde 2011) et accès aux différents services proposés.
- Si les pièces sont jouées, l'illustrateur recevra le même pourcentage des droits qu'un auteur du recueil. Ces droits seront négociés au cas par cas lors des prestations.

Le gagnant sera prévenu personnellement 30 juin 2011 au plus tard et recevra son prix lors de la soirée organisée pour la sortie du livre (date à définir au dernier trimestre 2011).

Une exposition des meilleurs dessins pourrait être programmée pour la soirée (à confirmer).



Contact

Novelas asbl / Van Puyvelde Stephan
+32 (0) 496 86 75 89
novelasasbl@hotmail.com
Rue des Confédérés 89
B-1000 Bruxelles

21 Mars 2011
BCE 877.214.451

CG P3/3

Concours « Illu Théâtre »

Article 6

Le gagnant cède ses droits d'exploitation à Novelas asbl qui publiera le recueil.
L'illustrateur conserve ses droits d'auteurs mais ne percevra aucune rétribution supplémentaire à celles prévues par l'article 5.
Le nom de l'illustrateur apparaîtra sur la couverture et à l'intérieur du recueil.

L'illustrateur accepte que l'illustration soit utilisée dans le cadre de la promotion du recueil et s'il y a lieu pour les prestations publiques du recueil, y compris la promotion des prestations sans rétribution supplémentaire.

L'illustrateur s'engage à ne pas utiliser cette illustration dans un autre contexte proche ou similaire mais peut l'utiliser pour sa promotion personnelle.

Article 7

Ce concours est soumis à la loi belge.
Chaque candidat reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales du concours, de ce fait aucun recours quant à l'organisation, aux modalités, au résultat du concours ne pourra être entamé.
En cas de litige, seuls les Cours et Tribunaux de Bruxelles sont compétents.

Article 8

Ce présent exemplaire ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne participation au concours sont disponibles sur le site de l'asbl <http://www.novelasasbl.eu> ou par mail à novelasasbl@hotmail.com